

Marge prescriptive, marge destructrice ?
Réflexions sur quelques manuscrits et imprimés
(XV^e - XVII^e siècles)

FRANÇOISE CRÉMOUX

*Equipe « Politique religion littérature, Espagne-Italie, XV-XVII »
Laboratoire d'Etudes Romanes (LER), EA 4387, Université de Paris 8*

25

ABSTRACT

From medieval manuscripts to modern printed books the margin has undergone a radical change: from a blank space it turned into an unavoidable space of knowledge in written culture. It became the space for commentary and / or index, gloss and apostil. This evolution, technically as well as intellectually, transformed the margin into a space of power and instructions which can ultimately dominate, replace or even delete the text itself.

This work only aims at analysing a few specific cases where the margin becomes a space of authority – in biblical gloss for instance, or in the paratext of the fictional literature of the 17th century – or a space of destruction of the text itself, as in some religious works before and after the Council of Trent.

RESUMEN

El margen, desde los manuscritos medievales hasta los impresos de los siglos XV, XVI y XVII, pasa poco a poco del estatuto de espacio en blanco al de espacio indispensable del saber en la cultura escrita; en él encuentran lugar alternativamente o a la vez el comentario y el índice, la glosa y la apostilla. Esta evolución tanto técnica como intelectual hace del margen un espacio de poder y de prescripción, un espacio que puede llegar a dominar totalmente el texto, a sustituirlo, hasta a suprimirlo.

Este trabajo solo pretende proponer algunos ejemplos de casos en los que el margen se hace espacio de autoridad frente al texto – como en la glosa bíblica o en el paratexto de la literatura de ficción del XVII – o espacio de destrucción del propio texto, como en algunos textos religiosos del periodo pre y post tridentino.

Depuis le passage du rouleau au codex, c'est-à-dire depuis au moins le premier siècle de notre ère, le livre existe dans le format que nous lui connaissons encore aujourd'hui : qu'il soit manuscrit ou imprimé, il est composé de cahiers

– de parchemin puis de papier – découpés et cousus, qui une fois rassemblés peuvent former des volumes de formats fort divers. Quant aux pages, elles obéissent à une logique de séparation des espaces qui consiste à y borner très précisément l'espace réservé à l'écriture, que ce soit, comme dans les manuscrits médiévaux, par un système de « réglure » destiné à guider la main du copiste¹, ou comme souvent dans les imprimés des premiers âges par une impression de cadre qui délimite autoritairement l'espace du texte principal, ou encore comme aujourd'hui, par la fonction « justification » de nos logiciels de publication assistée par ordinateur, laquelle interdit à une ligne d'être plus longue ou plus courte que la précédente et homogénéise paragraphes et pages en empêchant le texte de déborder l'espace qui lui est dévolu.

C'est cette très ancienne préoccupation de définition d'un espace régulier, clair et lisible d'écriture, un souci de « mise en page » donc, qui a donné naissance à la marge. Dans notre système issu de la technique du manuscrit, la marge est d'abord l'espace qui reste vide autour du texte, sa fonction étant de permettre la manipulation du codex puis du livre – lire sans mettre les doigts sur le texte – mais aussi et peut-être surtout de détacher nettement le texte, de le mettre en valeur, dans une volonté esthétique de rigueur et d'élégance. Le passage à l'imprimé dote la marge de nouvelles fonctions ; dans le processus d'impression, elle devient l'espace de jeu indispensable qui permet massicotage et reliure. Et, dans le manuscrit comme dans l'imprimé, cet espace de blanc, cet espace de la borne et du hors texte, cet espace marginal de l'autour du texte peut aussi devenir celui d'un autre texte, voire d'un méta-texte aussi important que le texte premier, car l'éclairant.

De fait, la possibilité d'inscrire un autre texte autour du texte principal est l'un des nombreux aspects matériels du livre qui passent du manuscrit à l'imprimé. L'évolution médiévale de la culture du manuscrit fait de lui un objet toujours plus complexe et le dote, au fil du temps et suivant ses fonctions, de tout un ensemble d'outils visant à permettre au lecteur de s'orienter dans le livre, d'y retrouver un passage ou une référence. A partir du XII^e siècle surtout toutes sortes de techniques se systématisent : l'usage des tables des chapitres, titres courants, têtes de chapitre en rouge, indication des paragraphes, devient la norme². Deux innovations de cette époque nous intéressent ici plus particulièrement, dans la mesure où elles s'inscrivent toutes deux dans la marge des textes : l'annotation (apostille) et la glose. La première consiste en un renvoi qui inscrit dans la marge – et le plus souvent en rouge – le nom de l'auteur cité, à la hauteur de la citation dans le texte principal, et relié typographiquement à elle par deux points qui deviendront plus tard des guillemets. La seconde naît avec la glose biblique, comme l'expliquent très clairement Mary et Richard Rouse : « Au XII^e siècle

¹ Sur ce point voir Jean VEZIN, « La fabrication du manuscrit », dans *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN, tome I, *Le livre conquérant*, Paris, Promodis, 1982, p. 31-32.

² Mary A. et Richard H. ROUSE, « La naissance des index », dans *Histoire de l'édition française*, op.cit, p. 78-79.

[...] le développement des commentaires à adjoindre aux écritures, la *Glosa Ordinaria*, [a] son corollaire dans le livre, à savoir la composition de la page glosée »³. Dans un premier stade, on réserve à la glose une (ou parfois plusieurs) colonne placée sur le côté extérieur du texte biblique, dans une sorte d'élargissement indispensable de la marge qui transforme radicalement sa fonction, laquelle est désormais d'éclairer le texte et de l'entourer de commentaires et références.

Ces fonctions nouvelles, complexes autant qu'évolutives, des marges du texte modifient la relation entre le texte et son espace périphérique, en faisant de la marge le lieu d'un nécessaire complément au texte, l'espace d'une compréhension élargie. Dans cette perspective, ces nouvelles fonctions passent, aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, du manuscrit à l'imprimé, et déterminent la présentation des ouvrages imprimés au Siècle d'or :

La disposición del texto venía dada, en general, por el tamaño de la página. En libros de tamaño mediano o pequeño, el texto está a línea tirada, mientras que en los de tamaño grande, se suele disponer en dos columnas, para que la lectura resulte más fácil. Una variedad en la disposición, que deriva de la tradición manuscrita, aparece en la edición de textos con comentario. Sobre todo en la primera mitad del siglo XVI, tenemos ejemplos en los que en el centro de la página se reproduce el texto (generalmente con una letra algo diferente, de mayor tamaño o de distinto tipo), y alrededor de aquel se dispone el comentario. [...] A lo largo de todo el periodo estudiado, se emplean las apostillas marginales, situadas en el margen exterior de la página, a la altura del texto al que se refiere, en las que se hace alguna glosa, o bien se da el autor o la procedencia de un texto citado⁴.

Mais cette continuité de pratiques, entre manuscrit et imprimé, va au-delà du simple aspect technique et de la simple injonction formelle. Plus que de présentation, il s'agit en fait d'enjeux intellectuels, qui constituent peu à peu un rapport de compréhension et un mode de lecture. Comme l'écrit Roger Chartier,

... el libro impreso es heredero del manuscrito. La herencia concierne, en primer lugar, a las formas mismas del objeto. Por otro lado, todos los sistemas de referencias que se han asociado con la invención de Gutenberg son muy anteriores a él: así [...] las referencias que deben ayudar a la lectura [...] instituyendo una relación analítica, y no sólo espacial, entre el texto y sus glosas, marcando tipográficamente la diferencia entre el texto comentado y sus comentarios⁵.

C'est ainsi que la marge, du manuscrit médiéval à l'imprimé moderne, s'est érigée peu à peu, d'espace vide qu'elle était, en lieu indispensable du savoir dans la culture écrite. Y trouvent leur place le commentaire et l'indexation, la glose et l'apostille. A tel point que le mot même de marge a fini par acquérir, en espagnol, le double sens de marge

³ Id, p. 79.

⁴ María MARSÁ, *La imprenta en los Siglos de Oro*, Madrid, Ediciones del Laberinto, 2001, p. 62-63.

⁵ R. CHARTIER, *Libros, lecturas y lectores en la Edad Moderna*, Madrid, Alianza editorial, 1993, p. 22. Le chap. 1, intitulé « De la historia del libro a la historia de la lectura », d'où sont tirées ces lignes, reproduit en espagnol le texte d'une conférence de 1987 prononcée en anglais à la American Antiquarian Society.

typographique et de note ; en témoigne l'entrée *margen* dans un dictionnaire typographique espagnol contemporain⁶, entrée sous laquelle on trouve en première acception le sens d' « apostilla, acotación », et en second lieu seulement celui de « espacio en blanco que queda en la página alrededor del texto »⁷. A la fin de ce processus à la fois culturel et technique, la marge est véritablement devenue un espace d'autorité.

Rien de surprenant donc à ce que dans des circonstances déterminées la marge, devenue puissance prescriptive, puisse en venir à dominer le texte, à se substituer à lui, voire, de façon extrême, à le faire disparaître. Ces diverses transformations de la marge peuvent être observées dans le manuscrit comme dans l'imprimé, et dans le passage, réalisé ou potentiel, de l'un à l'autre, depuis le Moyen-Âge jusqu'au XVII^e. Examinons donc l'une après l'autre ces deux possibilités : prescription et destruction.

Si le pouvoir prescriptif de la marge est indéniable, il s'inscrit dans l'évolution du livre, de ses formes et de ses fonctions, ainsi que dans les changements des modes de lecture. L'autorité de la marge est d'autant plus affirmée que les livres manuscrits puis imprimés qui utilisent des méthodes d'inscription savante en marges – annotations ou glose – sont le plus souvent des textes religieux, des ouvrages d'études, des textes scolaires, c'est-à-dire qui servent de support aux études universitaires. La présence d'un appareil de références et de gloses suffit au final, depuis le Moyen-Âge, à classer l'ouvrage dans la catégorie des textes savants⁸. De cette prise de pouvoir de la marge témoignent, pour le manuscrit comme pour l'imprimé, au fil des siècles, un grand nombre de modèles de livres, voire certains cas extrêmes. Arrêtons-nous brièvement sur deux exemples de ces cas limites, aux antipodes l'un de l'autre dans le temps comme dans le statut des textes concernés.

Le premier des deux cas s'inscrit dans le processus déjà évoqué de développement des gloses bibliques entamé au XII^e siècle ; la glose, au départ installée dans une colonne extérieure, peut en venir finalement à dominer totalement le texte. Ceci peut s'opérer de diverses manières ; soit la glose s'installe au cœur même du texte biblique, parfois même sur deux colonnes – la « marge » passant ainsi du statut de bord à celui de centre de la page ; soit les gloses et annotations se multiplient sur une même page. En effet, la glose est une annotation discursive, reflet de l'enseignement scolastique et des réflexions successives qui le composent ; dans ce système, chaque maître apporte sa pierre à l'édifice, créant une structure évolutive dans laquelle les strates ne cessent

⁶ J. MARTÍNEZ DE SOUSA, *Diccionario de tipografía y del libro*, Barcelona, Labor, 1974.

⁷ Dans le *Diccionario de la lengua española de la Real Academia*, le sens d'apostille figure en troisième acception du terme *margen*. Rien de comparable en revanche dans la langue française.

⁸ Sur ce point voir par exemple l'article d'Emmanuel BURY « Les livres de spiritualité traduits de l'espagnol en France au début du XVII^e siècle », dans *La mise en page du livre religieux XIII^e-XX^e siècle*, études réunies par A. CHARON, I. DIU et E. PARINET, Paris, Ecole des Chartes, 2004.

de s'accumuler, la glose passée devenant parfois à son tour lettre et autorité⁹. La page au final produite par ce mode de pensée, superposant texte saint, glose canonique, et double colonne d'annotations explicatives, les unes commentant le commentaire et les autres donnant les références, ou encore les unes référençant le texte biblique et les autres la glose¹⁰, ressemble ainsi à une arborescence complexe qui finit par rendre le texte saint très minoritaire en termes quantitatifs ; si le mode de lecture universitaire et théologique du temps le considère comme beaucoup plus lisible ainsi, il n'en est pas moins concrètement beaucoup moins « visible », et ceci au profit de ses différentes « marges ».

Autre exemple, dans la littérature imprimée du XVII^e siècle celui-ci. Tant en France qu'en Espagne, à cette époque le texte imprimé s'est entouré d'un appareil paratextuel de plus en plus développé, ce que démontre parfaitement Anne Cayuela, dans ses travaux sur le paratexte¹¹ ; elle étudie en particulier un certain nombre de cas extrêmes de systèmes paratextuels prenant littéralement la place du texte : « Détourné de sa fonction première, devenant envahissant, le paratexte a franchi les seuils et investi des territoires jusque-là réservés à d'autres emplois »¹² dit-elle avant d'examiner les multiples appareils qui deviennent autant d'immixtions, de commentaires, et surtout que l'on peut définir, ainsi qu'elle le fait, comme de nouveaux genres littéraires : l'erratum, l'approbation, la dédicace, etc. Dans cette prolifération, comme l'on pouvait s'y attendre, les annotations marginales prennent toute leur place, c'est-à-dire, dans certains cas, celle du texte ! Ainsi Anne Cayuela cite-t-elle l'exemple de la dédicace à Jaime de Silva, dans l'édition d'*Eustorgio y Clorilene* d'Enrique Suárez de Mendoza¹³ en 1665 par l'éditeur Matias de Lezaún ; cette dédicace est accompagnée d'un appareil de notes marginales, tout d'abord relativement modeste et concentré sur un espace assez limité, qui au fur et à mesure que l'on tourne les pages augmente en volume jusqu'à envahir littéralement le texte et le réduire à la portion congrue. Dans la dernière page de ladite dédicace (fol.10v^o), le rapport texte/marge s'est absolument inversé : le texte en est réduit à occuper, dans la partie supérieure droite de la page, une position définitivement marginale, alors que les annotations supposément marginales occupent désormais la position d'un texte dominateur, central, et lui-même quasiment dépourvu de marges...

⁹ Voir Geneviève HASENOHR, « Discours vernaculaires et autorités latines » dans *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, sous la direction de H-J Martin et de J.Vezin, Paris, Editions du Cercle de la Librairie – Promodis, 1990, p. 289-316.

¹⁰ Voir encore une fois M. et R. ROUSE, « La naissance des index », dans *Histoire de l'édition française...*, p. 79.

¹¹ Anne CAYUELA, *Le paratexte au Siècle d'or. Prose romanesque, livres et lecteurs en Espagne au XVII^e siècle*, Genève, Droz, 1996.

¹² A. CAYUELA, *Le paratexte...*, p. 207.

¹³ Enrique SUÁREZ DE MENDOZA, *Eustorgio y Clorilene*, Saragosse, Juan de Ybar, 1665, fol. 2r-10v.

Même si ces deux exemples présentent, du Moyen-Âge à la fin du XVIII^e siècle, des cas qu'il est raisonnable de considérer comme extrêmes, voire caricaturaux pour le second, ils sont néanmoins représentatifs des évolutions d'un système de pratiques et d'une forme de pensée qui accorde à la marge un espace intellectuellement bien plus important que celui qu'elle occupe proportionnellement sur la page. Feuille de route de la compréhension guidée du lecteur, la marge est bel et bien l'espace où l'autorité s'inscrit pour définir, éclairer, prescrire.

Le pouvoir destructeur de la marge, quant à lui, tient plus à des évolutions d'ordre idéologique, politique et religieux, comme on pouvait s'y attendre, qu'à des mutations dans les savoirs ou à des nécessités intellectuelles. Avec l'apparition du livre imprimé, et face à ses possibilités toujours croissantes de diffusion et de reproduction massive, c'est un indubitable rapport de méfiance qui s'instaure entre pouvoir politique et livre. Cette défiance en Espagne s'institutionnalise peu à peu, et s'inscrit dès les toutes premières années du XVI^e siècle sous l'autorité d'une double censure, royale et religieuse¹⁴, censure de plus en plus exigeante et contraignante non seulement en fonction de la construction d'une monarchie catholique et inquisitoriale, mais au fur et à mesure que l'on passe des premiers incunables à la multiplication paperassière du XVIII^e siècle ; ainsi se créent des fonctions, dans l'administration royale comme dans l'Eglise, de lecture et censure qui laissent des traces dans les livres, en particulier lors du passage du manuscrit à l'imprimé.

Car dans un tel contexte, le passage du manuscrit à l'imprimé devient le lieu de multiples corrections, lesquelles s'inscrivent parfois en marge pour modifier le texte, ou plus radicalement pour en empêcher la publication. Il en va ainsi pour nombre de textes, notamment ceux qui touchent de près ou de loin à la matière religieuse. Un exemple fort intéressant de texte religieux concerne les récits de miracles recueillis et conservés dans les monastères sous forme manuscrite, puis souvent publiés sous forme imprimée. C'est ainsi qu'au sanctuaire de Nuestra Señora de Guadalupe, avant même le Concile de Trente, les moines se préoccupaient à la fois d'enregistrer les récits de miracles qui leur étaient transmis par les pèlerins et les fidèles du monastère et bien sûr d'en vérifier l'authenticité, mais également d'en contrôler de plus en plus étroitement la lecture et la diffusion, voire la publication. Les religieux du sanctuaire, dans leur fonction de scribes, s'attachaient tout d'abord à établir la véracité des récits qui leur étaient faits, en cumulant et croisant les témoignages, les éventuels documents, les traces concrètes, d'ordre médical par exemple, etc. Dans leur souci de vérifier les miracles, les moines passaient au crible les récits et leurs sources, contrôlant ainsi, autant que l'« authenticité » du miracle, toutes les autres informations apportées par le récit.

¹⁴ Pour une synthèse sur l'intervention du pouvoir monarchique et du pouvoir ecclésiastique en matière d'imprimés en Espagne, voir José SIMÓN DÍAZ, *El libro español antiguo. Análisis de su estructura*, Kassel, Reichenberger, 1983, p. 4-28.

Cette quête de vraisemblance amenait les rédacteurs à anticiper, par leurs critères d'examen et leur exigence de vérité, l'application des consignes qui allaient être établies par le Concile de Trente. L'on trouve ainsi, dans les Actes Capitulaires établis par la communauté hiéronymite de Guadalupe, pour l'année 1535, un texte témoignant que les récits étaient non seulement vérifiés lors de leur enregistrement, mais qu'ils pouvaient être revus et corrigés alors qu'ils étaient déjà copiés :

Tuvo su Reverencia de nuestro padre capítulo de las culpas, y después de los padres de orden sacro, y su Reverencia les propuso, como los miraglos de Nuestra Señora que se leyan en el convento muchos dellos estavan mal ordenados y superfluos y otros que no parecían miraglos y que era afrenta desta casa leerse delante de personas que algo sienten, que si les parecía que pudiesse dos personas que los emendassen y corrigiessen quitando lo superfluo ; e todos dixeron que sí, y que era muy bien hecho, y que por ellos lo podía su Reverencia mandar hazer¹⁵.

Or, il suffit de consulter les marges des codex manuscrits pour trouver confirmation que cette décision de corrections a bien été appliquée : les codex 5 et 8 en particulier en portent trace. Dans ces deux volumes, il n'est pas rare de trouver une mention ajoutée d'une écriture différente, plus tardive, inscrite dans la marge d'un récit. De telles mentions, par la forme comme par le statut, tranchent absolument sur les textes qu'elles désignent. Elles inscrivent en marge une formule impérative qui interdit de lire le texte – « no se lea este »¹⁶ – formule qui se veut, dans une rédaction concentrée qui est l'inverse même du commentaire, une négation de l'écrit, une pure et simple annulation du texte concerné. Les récits qui ont été ainsi annotés et/ou cachés font à l'évidence partie des histoires les plus soupçonnables ; dans l'un, la géographie est plus que fantaisiste, et le narrateur semble avoir du mal à situer les *Indias de Portugal*¹⁷, bien qu'une partie des événements qu'il rapporte s'y soient censément déroulés ; dans l'autre, le captif raconte une évasion si longue, si semée de sauvetages incroyables, d'apparitions en tous genres, de miracles multiples en étapes et en strates que son histoire a dû être fortement soupçonnée d'exagération¹⁸. De fait, pour le prieur qui effectue l'opération de contrôle postérieure à l'enregistrement et à la copie de ces récits, ces textes ne présentent pas toutes les garanties de véracité exigibles en cette matière, et les narrateurs de ces histoires rocambolesques sont, a posteriori, tenus pour des affabulateurs. Il s'agit alors de revenir sur la démarche première, celle de l'acceptation du récit comme un miracle authentique œuvré par l'intercession de la Vierge de Guadalupe et inscrit à ce titre dans les registres du monastère, pour mieux l'effacer. Afin de rendre ce qui est écrit en marge définitivement supérieur, en terme d'autorité, au texte premier,

¹⁵ Archivo del Monasterio de Guadalupe (A.M.G.), Codex 74, fol.192r.

¹⁶ A.M.G., Cod.5, fol LXXVIIIr-LXXIXv, mi. 100, fol. CXXXVr-CXXXVIIIv, mi. 164, fol. CLXXXIXr-CXC, mi.202. De la même façon, dans le codex 8, on peut remarquer quelques corrections et des textes rayés (voir notes suivantes).

¹⁷ A.M.G., Cod.5, fol. LXXVIIIr-LXXIXv, mi. 100.

¹⁸ A.M.G., Cod.5, fol. CXXXVr-CXXXVIIIv, mi. 164.

et pour souligner encore, si c'était nécessaire, le caractère performatif de l'inscription marginale, le texte de certains des récits ainsi marqués a même été gratté, ou rayé, de façon à le rendre pratiquement illisible. La seule chose qui finalement reste lisible, au sens premier du mot, c'est précisément la marge, de façon aussi délibérée qu'efficace.

La volonté de vérification des miracles devient encore plus affichée – et plus exigeante – dans le droit fil des recommandations du Concile de Trente, au début du XVII^e siècle. Comme on le sait, c'est seulement lors de la vingt-cinquième et dernière session du Concile, tenue sous le Pontificat de Pie IV, les 3 et 4 décembre 1563, que les Pères conciliaires traitèrent des miracles. Le second décret du 3-12-1563 traite *De l'Invocation et de la Vénération des Saints ; De leurs Reliques ; Et des Saintes Images*¹⁹. C'est dans celui-là que la question des miracles et de leur nécessaire vérification est abordée. Les Pères conciliaires, inscrits dans un travail de réaffirmation doctrinale, voulaient réformer institution ecclésiastique et pratiques, en bannir fraudes et superstitions ; c'est dans la logique de cette défiance face à ce que les prélats considèrent comme des dévoiements populaires de la dévotion – superstition, abus frauduleux, excès en tous genres liés aux pèlerinages – que s'inscrit, de façon très significative, la position tridentine sur les miracles :

Que nuls miracles nouveaux ne soient admis non plus. ni nulles nouvelles Reliques, qu'après que l'Evesque s'en sera rendu certain, et y aura donné son approbation : Et pour cela aussitost qu'il viendra sur ces matières quelque chose à sa connaissance, il en prendra avis et conseil de Théologiens, et autres personnes de vertu, et il fera en suite ce qu'il jugera à propos, conformément à la vérité du fait, et aux règles de la piété. Que s'il se rencontre quelque usage douteux à abolir, ou quelque abus difficile à déraciner, ou bien qu'il naisse quelque question importante sur ces mesmes matières, l'Evesque, avant que de rien prononcer, attendra qu'il en ait pris le sentiment du Métropolitain, et des autres Evesques de la mesme Province, dans un Concile Provincial : En sorte néanmoins qu'il ne se décide rien de nouveau. et d'inusité jusques à présent dans l'Eglise, sans en avoir auparavant consulté le Très-Saint Père²⁰.

Ce qui est ici affirmé, c'est la volonté très claire de contrôler et d'examiner soigneusement toutes les manifestations miraculeuses. Pour les pères conciliaires, la plus grande prudence s'impose, face aux miracles nouveaux, tout comme la nécessité d'instituer désormais un examen approfondi de ces mêmes manifestations.

A Guadalupe, cette volonté de rester « conforme à la vérité du fait » et d'abolir « abus » et « usages douteux » se traduit par le fait que, déjà revus ou pas, tous les miracles déjà enregistrés sont réexaminés après Trente ; cette seconde campagne de vérifications

¹⁹ Les textes extraits de ce décret du Concile le sont à partir d'une édition française du XVI^e siècle : *Le Saint Concile de Trente œcuménique et général, célébré sous Paul III. Jules III. Et Pie IV. souverains pontifes. Nouvellement traduit par M. l'Abbé Chanut*. Troisième édition à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, imprimeur du Roi, « aux cigognes », 1686.

²⁰ *Le Saint Concile de Trente œcuménique et général, op. cit.*, p. 365.

laisse, comme la première, des traces dans les marges des registres, en particulier du *codex* 8, dans les toutes premières années du XVII^e siècle. Il faut pourtant attendre 1614 pour que la volonté d'application des décrets du Concile soit clairement explicitée. Dans le *codex* 8 on peut ainsi lire, à la fin d'un récit de guérison daté de juin 1614, la note suivante, signée par Fr. Juan de Guadalcanal, alors prieur du monastère :

En la visita general de 1614 años se mandó que se señalasen tres religiosos doctos y píos para examinar los milagros como lo manda el concilio Tridentino, y los ansí aprobados y firmados de perlado (sic) se publiquen y no en otra manera y ansí se ha hecho en estos dos preçedentes y se hará en los que se siguen. Esta aprobación ha de dar nuestro padre prior de Guadalupe²¹.

La décision fut parfaitement respectée, puisque dans les folios qui suivent sa notification, pratiquement un récit sur deux²² porte en marge un commentaire ou une signature, parfois les deux à la fois. Mais de fait, la démarche s'était imposée quelques années auparavant de façon plus sporadique, puisqu'un récit de guérison daté d'avril 1601 apparaît rayé dans le *codex*, et l'on peut lire en marge « No está aprobado »²³ ; de la même manière, un autre récit de cure miraculeuse, daté de mai 1602, est barré d'une grande croix, et porte la mention «No lo apruevo»²⁴ ; une narration de résurrection, datée de septembre de la même année, se voit supprimée – le texte en est entièrement gratté – et porte en marge l'indication «Después he sabido que hay quien duda»²⁵. Toutes ces annotations, également inscrites à la fois dans les marges et sur le texte, confirment un souci d'authenticité devenant de plus en plus aigu avec les années, à l'évidence sous l'influence directe des décrets de Trente, même si cette influence tarde à être affichée.

La formulation des annotations marginales ainsi portées est intéressante du point de vue du statut des annotations elles-mêmes comme de celui des textes miraculeux. Si le commentaire signale toujours que l'initiative de l'examen vient du prieur : « examinóse por mandado de nuestro prior de Guadalupe, y ha de dar esta aprobación »²⁶ peut-on lire aux côtés d'un récit daté de la fin du XVI^e siècle, et si l'autorité de ce prieur se révèle souvent dans la marge par l'emploi d'une première personne informée autant qu'impérative – « he sabido », « no apruebo », – il n'en est pas moins clair que les récits de miracles sont le fruit du travail de toute une communauté, à la fois auteur collectif et responsable pluriel des textes miraculeux enregistrés, communauté qui continue de s'exprimer au travers de formules impersonnelles – « No está aprobado », « no se lea ».

²¹ A.M.G., Cod.8, fol. 139v-140r. Le prieur fait ici allusion au décret cité plus haut. Pour une analyse complémentaire, voir Charles J. HEFELE, *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, Paris, Le Touzey et Ané, 1938, t.10.

²² A.M.G., Cod.8, fol. 140v-141r, fol. 142r-v, fol. 147r-150r, fol. 150v-151r, fol. 151v, fol. 152r-v, fol. 153v-154r, etc...

²³ A.M.G., Cod.8, fol. 81r-v, mi. 101.

²⁴ A.M.G., Cod.8, fol. 92r-v, mi. 113.

²⁵ A.M.G., Cod.8, fol. 87v-88r, mi. 108.

²⁶ A.M.G., Cod.8, fol. 151v.

Cette tension entre singulier et pluriel, entre première et troisième personne reproduit en quelque sorte la tension entre l'avant et l'après Trente, mais aussi la tension entre la marge et le texte. Elle exprime la difficulté d'une position qui amène à revoir un texte investi du sceau de l'approbation monastique qui le sacralise, une position qui en fait aboutit à condamner des examens préalables déjà menés ; ceux-ci, au vu des nouveaux critères tridentins, paraissent insuffisants voire suspects. C'est toute la communauté, entre appréhension du miraculeux et volonté de célébration d'une invocation, qui remet en question sa perception et sa diffusion de la dévotion envers la Vierge de Guadalupe.

34

D'où sans doute la violence de ces notes de marges qui ne se contentent pas d'interdire la lecture du texte : l'ordre d'élimination est immédiatement appliqué, sous la forme des rayures, grattages, grandes croix qui rendent les pages illisibles. La marge, dans le même temps prescriptrice et actrice, ordonne et fait ce qu'elle dit, et ce qu'elle fait, c'est annuler le texte premier, le rendre silencieux à jamais. Il s'agit d'une disparition totale et pour tous les temps, au passé, au présent et au futur : le texte sort des codex manuscrits qui en furent les premiers réceptacles, il disparaît par conséquent des usages contemporains – lectures à haute voix, prêches, sermons – et il n'apparaîtra plus jamais dans les futurs recueils manuscrits, ni surtout dans les anthologies imprimées que le monastère publie à partir de 1597, et jusqu'au XVIII^e siècle²⁷. Aucun de ces livres ne recueille les miracles annulés par leurs marges dans les manuscrits, et pour lesquels donc toute espérance de postérité a disparu : ils sont définitivement en enfer. C'est toute l'articulation manuscrit/ imprimé qui se voit alors remise en jeu et modifiée par le pouvoir destructeur de la marge. Une marge qui, de vide typographique, a accédé au statut de plein sémantique et idéologique ; qui d'annexe est devenue texte central ; qui fonctionne comme espace de contrôle du livre au sein du livre même. La marge, sens surimposé au sens.

²⁷ Fray Gabriel de TALAVERA, *Historia de Nuestra Señora de Guadalupe, consagrada a la soberana magestad de la Reyna de los Angeles milagrosa patrona de este santuario*, Tolède, Thomas de Guzmán, 1597 ; Fray Diego de MONTALVO, *Venida de la Soberana Virgen de Guadalupe a España: su dichosa invención y de los milagrosos fauores que ha hecho a sus devotos*, Lisbonne, Pedro Craesbeeck, 1631 ; Ioan de MALAGÓN, *Historia de Nuestra Señora de Guadalupe y algunos milagros suyos, ilustrada de deuotas meditaciones*, Salamanque, « Imprinta de Cossío », 1672 ; Fray Francisco de SAN JOSÉ, *Milagros nuevos: obras de la omnipotencia conseguidas en este siglo por intercession de Maria Santissima Madre de Dios à ruegos de sus devotos en su milagrosissima imagen de Nuestra Señora de Guadalupe*, Salamanque, Antonio Joseph Villagordo, 1731.

BIBLIOGRAPHIE

- BURY, Emmanuel, « Les livres de spiritualité traduits de l'espagnol en France au début du XVIIe siècle », dans *La mise en page du livre religieux XIIIe-XXe siècle*, études réunies par A. CHARON, I. DIU et E. PARINET, Paris, Ecole des Chartes, 2004.
- CAYUELA, Anne, *Le paratexte au Siècle d'or. Prose romanesque, livres et lecteurs en Espagne au XVIIe siècle*, Genève, Droz, 1996.
- CHARTIER, Roger, *Libros, lecturas y lectores en la Edad Moderna*, Madrid, Alianza editorial, 1993.
- et MARTIN, Henri-Jean, *Histoire de l'édition française*, tome I, *Le livre conquérant*, Paris, Promodis, 1982.
- HASENOHR, Geneviève « Discours vernaculaires et autorités latines » dans *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, sous la direction de Henri-Jean MARTIN et de Jean VEZIN, Paris, Editions du Cercle de la Librairie – Promodis, 1990.
- HEFELE, Charles J., *Histoire des Conciles d'après les documents originaux*, Paris, Le Touzey et Ané, 1938, t.10.
- MALAGÓN, Ioan de, *Historia de Nuestra Señora de Guadalupe y algunos milagros suyos, ilustrada de deuotas meditaciones*, Salamanque, « Imprenta de Cossio », 1672.
- MARSÁ, María, *La imprenta en los Siglos de Oro*, Madrid, Ediciones del Laberinto, 2001.
- MARTÍNEZ DE SOUSA, José, *Diccionario de tipografía y del libro*, Barcelona, Labor, 1974.
- MONTALVO, Fray Diego de, *Venida de la Soberana Virgen de Guadalupe a España: su dichosa invencion y de los milagrosos faoures que ha hecho a sus deuotos*, Lisbonne, Pedro Craesbeeck, 1631.
- ROUSE, Mary A. et Richard H. « La naissance des index », dans Roger CHARTIER (ed.), *Histoire de l'édition française*, tome I, *Le livre conquérant*, Paris, Promodis, 1982.
- SAN JOSÉ, Fray Francisco de, *Milagros nuevos : obras de la omnipotencia conseguidas en este siglo por intercession de Maria Santissima Madre de Dios a ruegos de sus devotos en su milagrosissima imagen de Nuestra Señora de Guadalupe*, Salamanque, Antonio Joseph Villagordo, 1731.
- SIMÓN DÍAZ, José, *El libro español antiguo. Análisis de su estructura*, Kassel, Reichenberger, 1983.
- SUÁREZ DE MENDOZA, Enrique, *Eustorgio y Clorilene*, Saragosse, Juan de Ybar, 1665.
- TALAVERA, Fray Gabriel de, *Historia de Nuestra Señora de Guadalupe, consagrada a la soberana magestad de la Reyna de los Angeles milagrosa patrona de este santuario*, Tolède, Thomas de Guzmán, 1597.
- VEZIN, Jean « La fabrication du manuscrit », dans *Histoire de l'édition française*, sous la direction de Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN, tome I, *Le livre conquérant*, Paris, Promodis, 1982.

